

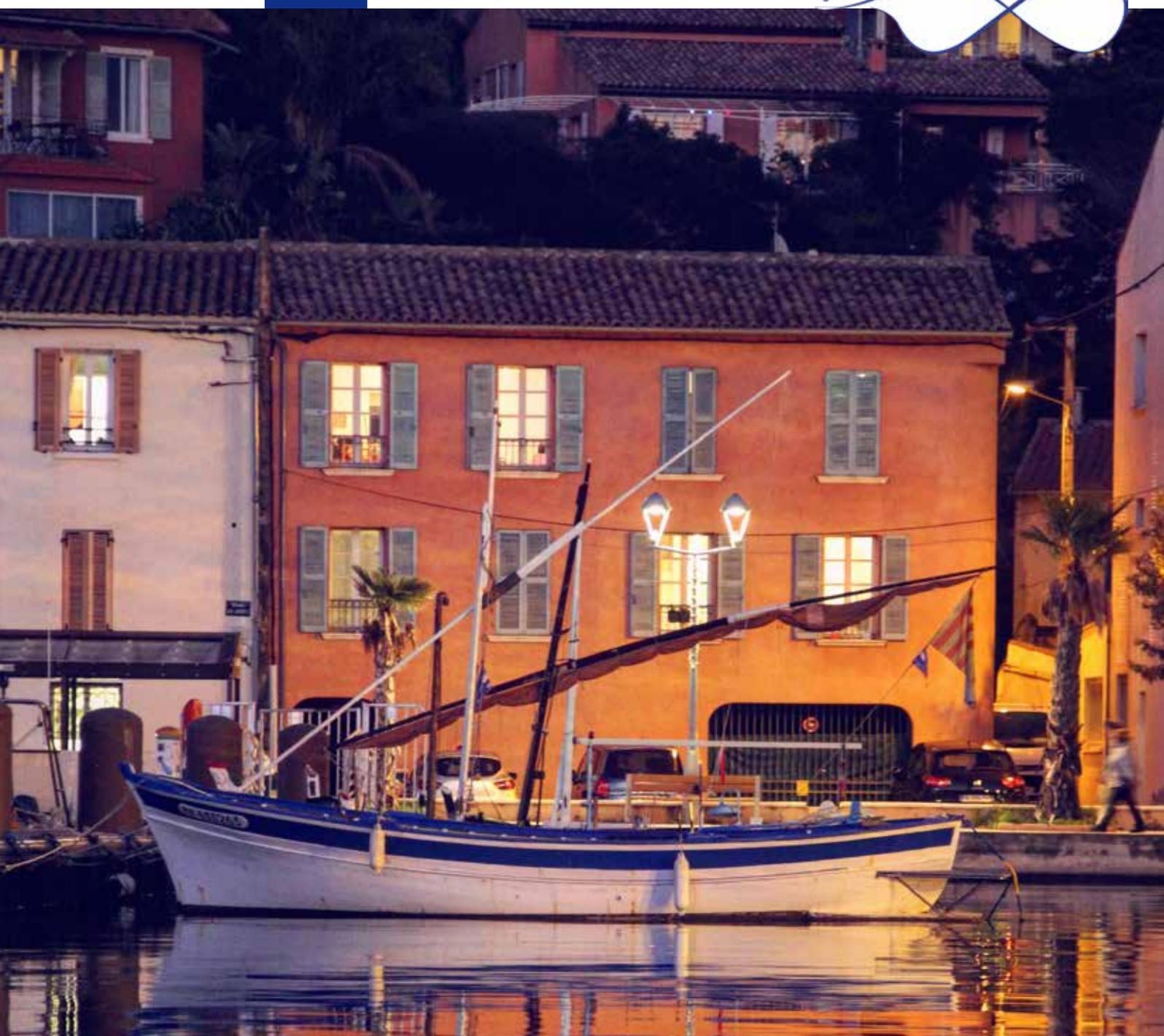
LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

MAI 2021 N° 267

Presqu'île de charme



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





ÉDITO

Une année déjà.....

Une année déjà que la nouvelle équipe municipale s'est mise en place.

Une année déjà que la crise sanitaire de la Covid 19 a profondément changé notre façon de vivre. Changements dans nos vies privées, changements dans nos vies professionnelles, mais également, changements dans la gestion des finances communales.

Ainsi que vous pourrez le découvrir dans le dossier spécial consacré aux finances. Il nous a fallu faire preuve d'ingéniosité, de prudence, d'attention, d'un brin d'impétuosité... Bref, nous avons dû nous adapter. Quand je dis NOUS, il s'agit bien entendu de l'ensemble des Mandréens : Administrés, Associations, Agents, Élus.

Chacun s'est serré les coudes, et cela a payé ! Je ne reviendrais pas sur les actions mises en place par la municipalité pour aider, accompagner et divertir, si ce n'est pour confirmer que tout cela a eu un impact sur nos finances. Mais encore une fois, notre saine gestion des finances, depuis toutes ces années, nous a permis de faire face à cette situation compliquée pour tous, et même à envisager l'avenir de façon dynamique.

Deux beaux projets se dessinent pour 2021, tout d'abord avec la poursuite de la réalisation d'un centre aéré pour nos plus jeunes enfants sur l'ancienne propriété Fliche. Que les jeunes parents soient certains que nous ferons tout pour que leurs « pitchouns » puissent profiter d'un cadre agréable hors des locaux scolaires qui accueillent actuellement l'ALSH. Notre partenariat avec le Conservatoire du Littoral et la Métropole nous permettra de leur réserver le meilleur de ce projet.

Cette année devrait être celle du premier coup de pioche. Il nous tarde de voir les étoiles dans leurs yeux à la découverte de ce nouvel environnement proche de la colline, de la plage et des infrastructures sportives.

En parallèle, nos "ados" pourront bientôt se retrouver dans un nouveau Foyer des

Jeunes, dont l'emplacement est prévu au centre du village et qui sera pourvu d'un large éventail de matériels chers aux jeunes. Dans un souci d'économie et de praticité, il nous est apparu opportun de construire la future médiathèque en étage de ce Foyer des Jeunes. La positionnant ainsi, proche des scolaires, des jeunes et au centre du village.

Dans un registre différent, notre collaboration avec le cabinet « BCS certification » de la Qualité des eaux de baignade, l'association « Terre Agir » du Pavillon bleu, le SDIS, la Métropole, la DTTM, les écoles de plongée et de voile, nous a conforté dans notre souci de sécuriser les lieux de baignade.

Si nous conservons nos acquis en la matière, cette année, un poste de secours supplémentaire sera installé sur la plage de la Vielle et mis en relation avec la police municipale. Le plan de balisage de l'avant-port a été complètement revu, afin de sécuriser cette zone et éliminer les mauvaises analyses de l'eau dues aux mouillages inopportuns à cet endroit.

Enfin, l'acquisition d'un bateau de secours positionné à la plage Sainte Asile, permettra aux secouristes du SDIS d'intervenir rapidement sur ce côté de la presqu'île que ce soit à "Sainte Asile" ou à la "Coudoulière". Bien évidemment nous conservons notre engagement sur le nombre maximum d'analyses des eaux effectué, tant avec l'ARS que TPM (pour nos 6 plages, il s'agit en moyenne de 2 analyses par semaine et par plage, sur toute la saison, de mi-juin à mi-septembre).

D'autres actions sont prévues, mais le principal enjeu de demain sera bien de rester dynamiques tout en étant prudents !. Nous nous devons, pour les générations futures, d'engager notre politique financière avec la même maîtrise des dépenses, afin de poursuivre sereinement nos efforts d'investissement.

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} adjointe au Maire



NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS !

| | |
|-----------------------|------------|
| Elena LEROY | 25/03/2021 |
| Iseult ROS | 02/04/2021 |
| Joseph DELOBEL | 20/04/2021 |

ILS NOUS ONT QUITTÉS

| | |
|------------------------------------|--------|
| Nicole BOULOGNE née EVE | |
| 24/03/2021 | 83 ans |
| Julie CASSARA née LEROUGE | |
| 28/03/2021 | 85 ans |
| Fernand BOKHOBZA | |
| 30/03/2021 | 77 ans |
| Huguette TROJANI née MAFFEI | |
| 31/03/2021 | 86 ans |
| Jean-Paul CHESNÉ | |
| 06/04/2021 | 86 ans |
| Marianne MAIGNIAL | |
| 07/04/2021 | 72 ans |
| Michel OLIVA | |
| 07/04/2021 | 79 ans |
| Paul CANONICI | |
| 11/04/2021 | 94 ans |
| Thérèse CAVELLEC née SUSINI | |
| 14/04/2021 | 81 ans |
| Richard CAROZZO-FATTACIOLI | |
| 16/04/2021 | 73 ans |
| Raymond LUDWIG | |
| 18/04/2021 | 71 ans |

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur

www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations
Photo de couverture :
© Ghislaine LAALA - Colors and Rosalie
Impression : Imprimerie Joubert
06517 CARROS

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 12 MARS et 9 AVRIL 2021.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont par principe ouvertes au public. Dans la situation de crise sanitaire, les séances ne sont plus, pour le moment, ouvertes au public mais filmées et retransmises en direct par vidéo-projection sur le site Internet de la commune et son facebook.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Débat d'orientation budgétaire 2021.
- État relatif aux indemnités de fonctions.
- Fixation des tarifs publics locaux.
- Choix de l'attributaire pour l'extension et la réfection du système de vidéo-protection urbain.
- Demandes de subventions auprès de la CAF, du Département et du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire pour les projets de la propriété Fliche, du nouveau Foyer des Jeunes et de la Médiathèque.
- Demande d'un fonds de concours auprès de la Métropole TPM pour ces deux derniers projets.
- Subvention d'aide au démarrage pour une nouvelle association mandréenne : le Comité de Quartier du Pin Rolland.
- Signatures de conventions pour la stérilisation des chats errants, pour la coordination entre Police Municipale et Police Nationale, pour les visites médicales du travail, pour les activités nautiques avec l'ANSM.
- Signature des chartes « Une plage sans déchets » et « Zéro déchet plastique en Méditerranée ».
- Cessions de parcelles communales au Conservatoire du Littoral.
- Motion pour le maintien des horaires d'ouverture du bureau de poste de Saint Mandrier.

- Approbation des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2020 de la Commune et des Gîtes de l'Ermitage.
- Approbation des Budgets Primitifs 2021 de la Commune et des Gîtes de l'Ermitage.
- Vote des taux des impôts locaux 2021 : taux inchangés qui restent dans les plus bas de la Métropole.
- Conventions d'objectifs avec les associations mandréennes bénéficiant d'une aide de la commune de plus de 23 000 € : Vivons Ensemble, Les Lucioles, Lei Moussi, USSM Football et USSM Rugby.
- Convention pour le fonctionnement et la rémunération de la fourrière automobile.
- Convention avec l'association Aladin pour le ramassage des déchets sur les plages.
- Convention de mise à disposition de personnels du SDIS pour la surveillance des baignades aménagées pour l'été 2021.
- Convention pour le contrôle sanitaire des eaux de baignades pour l'été 2021.
- Signature d'une convention de sponsoring pour le film « Pas les yeux » tourné intégralement à Saint-Mandrier avec Yves Pujol.

Sur les 60 délibérations donnant lieu à vote, 43 ont été votées à l'unanimité, 16 avec 5 abstentions et 1 avec 1 contre et 11 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
2^{ème} Adjoint au Maire

Le chemin ARDISSONE rendu aux Mandréens

Comme vous avez pu le constater, le chemin Ardissonne, qui part de la crête de la Renardière et qui aboutit au Chemin des Bruyères, a été enfin rouvert à la promenade. En effet, depuis l'incendie de juillet 2019, les arbres incendiés ont été attaqués par les scolytes et tombaient, les uns après les autres.

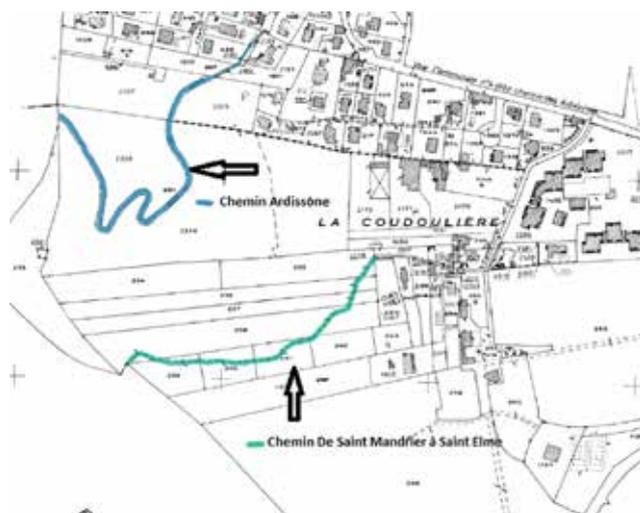


Devant les risques, nous avons dû entreprendre de couper les arbres sur les terrains avoisinants afin de sécuriser le chemin.

Ainsi, les personnels de la métropole et de la commune, profitant d'un débroussaillage de la zone, ont pu réaliser ces travaux et organiser des fascines sur les coupes, afin de retenir la terre lors de forte pluie.

Je suis certain que les Mandréens apprécieront ce travail, délicat et fastidieux, qui leur permettra de nouveau de marcher en forêt, en profitant d'un point de vue magnifique sur le village ou la Coudoulière.

J'en profite pour préciser que dans ce secteur, deux sentiers font partie du domaine communal. Il s'agit de l'ancien chemin de Saint-Mandrier à Saint Elme et du chemin Ardissonne. Les autres chemins sont du domaine privé et ne peuvent être empruntés qu'après l'accord du propriétaire, d'autant que ces chemins n'ont pas été sécurisés.



Le Maire
Gilles VINCENT

PATRIMOINE CULTUREL

Le MUGUET du 1^{er} mai

Selon la **légende grecque**, le muguet fut créé par Apollon, dieu du mont Parnasse pour en tapisser le sol afin que ses neuf muses ne s'abîment pas les pieds. **Les Romains** célébraient au début du mois de mai les « floréales » en l'honneur de la déesse des fleurs, Flora. Le muguet était pour **les Celtes** une plante porte-bonheur et le symbole du printemps.

Originaire du Japon, il est présent en Europe depuis au moins le Moyen- Age. La tradition du muguet du 1^{er} mai remonterait à Charles IX, à la Renaissance. En 1560, on offre au jeune roi un brin de muguet lors de sa visite à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme. Il décide de reprendre cette tradition à la cour l'année suivante et en offre aux dames en guise de porte bonheur.

Dans le langage des fleurs, le muguet signifie "retour de bonheur"... surtout si le brin de muguet a 13 clochettes ! Il est aussi symbole de pureté. Alors, on comprend que beaucoup de mariées choisissent cette fleur pour leur bouquet. Parmi les plus célèbres, on peut trouver Grace Kelly, Lady Diana, Kate Middleton, Claudia Schiffer. Le muguet célèbre aussi 13 ans de mariage.



Félix Mayol

Le 1^{er} mai 1895, on offre au chansonnier toulonnais Félix Mayol un bouquet de muguet à son arrivée à Paris, gare Saint Lazare. Dans ses mémoires, il est rapporté que faute de trouver un camélia à mettre à sa boutonnière, il prend un brin de muguet le soir de sa première sur la scène du Concert Parisien. Ayant obtenu un triomphe, il conserve ce muguet qui devient son emblème. En 1921, il deviendra le mécène du **Rugby Club Toulonnais** qui prend alors pour emblème le muguet en son honneur.



Les arbres du Mai

C'est une dernière tradition qui s'est un peu perdue mais perdure partout en Europe, notamment en Allemagne, pour célébrer le renouveau de la nature sous différentes formes.

Dans notre région, même si on ne plante plus d'arbre de Mai et qu'on ne le fait plus tourner en dansant les danses traditionnelles, à Nice, par exemple, même si la fête a évolué dans la forme, elle reste un rendez-vous culturel attendu aux arènes de Cimiez, le 1^{er} mai puis les 3 dimanches suivants :



Chants traditionnels nissards ("Parpaïoun, marido ti", "lou roussignou que vola"...), jeux, danses, balèti et concerts de musiques traditionnelles, dégustation des spécialités culinaires nissardes (socca, petits farcis, tourte de blette, pissaladière), à l'ombre des oliviers centenaires.

Ce serait une belle fête traditionnelle à remettre au goût du jour à Saint-Mandrier, pourquoy pas ?

1^{er} Mai, fête de la confrérie des gardians à Arles

Le 1^{er} mai est aussi la fête de la confrérie des gardians à Arles.

Ils se rendent à cheval jusqu'à l'église de la Major, près des arènes, pour la bénédiction de Saint Georges, leur saint Patron.

On peut assister à divers jeux équestres et taurins et lors du défilé, les gardians prennent en croupe des Arlésiennes dont la tenue est considérée comme l'un des plus beaux costumes régionaux en France.



Pour en savoir un peu plus :

*12/13 national : 1^{er} mai 2017 - France 3
*wikipédia : le muguet
*https://www.LCI.fr/Muguet 1^{er} mai 2019
*https://www.var matin.com/rugby
*Tableau Provence -Blog : l'Arlésienne, reine de Provence
*Claude Seignolle : le Folklore de la Provence
*Langue d'Oc et Culture régionale à l'école -Prouvenço : Lou tèms que passò

À la Belle Époque, les grands couturiers français offrent le 1^{er} mai un brin de muguet à leurs petites mains et à leurs clientes.

Christian Dior en fait l'emblème de sa maison de couture. Dès lors, cette coutume du 1^{er} mai devient une fête dans la région parisienne.



Muguet par le styliste Marc Bohan pour Dior

Pourquoi le 1^{er} mai est-il aussi la FÊTE DU TRAVAIL ?

Le 1^{er} mai, Fête du travail, tire quant à lui ses origines dans l'histoire du monde ouvrier.

Tout commence le samedi 1^{er} mai 1886. Ce jour-là, à Chicago, un mouvement revendicatif pour la journée de 8 heures est lancé par les syndicats américains. Une grève, suivie par 400 000 salariés, paralyse de nombreuses usines. La date du 1^{er} mai n'avait pas été choisie au hasard : il s'agit du "moving day", le jour où, traditionnellement, les entreprises américaines réalisent les calculs de leur année comptable.

Ce n'est qu'au début du 20^{ème} siècle, le 1^{er} mai 1907, que le muguet sera associé à la fête du Travail en remplacement de la fleur d'églantine rouge en référence à Fabre d'Églantine, fondateur du calendrier républicain. La journée de 8 heures sera finalement obtenue en 1919.

C'est le Maréchal Pétain qui institue le brin de muguet en remplacement de l'églantine en 1941. Et depuis cette date, le 1^{er} mai est un jour chômé en France comme le 1^{er} janvier. D'autre part, ce jour-là, chacun peut vendre librement le muguet sans aucune formalité ni taxe.

PROVERBES DE MAI :

*« **Lou mes de mai es fres e gai.** »
le mois de mai est frais et gai.
* « **En mai pichoto plueio, degun enueio.** »
En mai, petite pluie n'ennuie personne.
* « **Tant que lou mes de mai es pas au vint-e-ue, l'iver es pas cue.** »
Tant que le mois de mai n'est pas au vingt-huit, l'hiver n'est pas cuit.

Quoi qu'il en soit, espérons que nous pourrons offrir à tous les gens que nous aimons, le premier mai prochain, un joli brin de muguet et qu'il portera bonheur à tous.

Sylvie BECCHINO- BEAUDOUARD
Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel

L'OFFICE DE TOURISME pour vous servir !

Que vous soyez habitant de Saint-Mandrier, de passage pour la journée ou en vacances chez nous, n'hésitez pas à pousser la porte de votre office de tourisme !

Après quelques travaux d'embellissement en 2020 pour mieux vous servir, l'office de tourisme vous accueille à bras ouvert toute l'année, dans le respect des gestes barrières. Idéalement situé sur le port, il est le point de départ idéal pour partir à la découverte de notre charmant village.

Les conseillers en séjours sont à votre disposition pour vous informer, vous orienter et vous guider. Ils partageront leurs bons plans et vous aideront à rompre avec votre quotidien et à déconnecter... l'art de vivre tout simplement.



Demandez nos guides et nos cartes !

- Guide des vacances : pour découvrir ou redécouvrir votre territoire ou organiser votre séjour (la « to do list », la carte du territoire, les activités nautiques, les espaces naturels et les loisirs, les monuments et visites, l'artisanat, les marchés, les restaurants et les hébergements).
- Guide « Amusez-vous » : vos loisirs à prix malins et profitez des coupons de réductions pour vous amuser en toutes saisons !

Par exemple, vous pouvez embarquer depuis Saint-Mandrier :

- Pour l'île de Porquerolles et vous prélasser sur les plages ou encore ou profiter d'une randonnée nature avec un guide passionné.
- Pour la visite de la Rade de Toulon, la plus belle d'Europe !
- Et pourquoi ne pas explorer les fonds sous-marins lors d'un baptême de plongée.

Chacun trouvera son bonheur selon ses envies et son budget !

- Carte touristique des immanquables du territoire.
- Carte des sites et centres de plongée.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site www.tourisme-ouestvar.com.

Enfin, découvrez la boutique de produits locaux et de souvenirs pour ramener un petit bout de vos vacances chez vous !

Si vous êtes propriétaire d'une location saisonnière, vous devez :

- Faire la déclaration obligatoire en Mairie (si ce n'est pas déjà fait !) : Toute personne qui propose en location un meublé (villa, appartement ou studio) pour accueillir des touristes, doit en faire la déclaration préalable auprès de sa commune (Cerfa n°14004*04). Cela permet de comptabiliser le nombre de lits touristiques sur la commune.
- Classer votre logement et bénéficier de nombreux avantages :
 - Des avantages fiscaux (un abattement forfaitaire de 71%),
 - Une meilleure identification,
 - Une promotion qualitative,
 - Des avantages taxe de séjour pour vos hôtes (un taux fixe moins élevé que le taux forfaitaire).

Calendrier de collecte MAI et JUIN 2021

| MAI 2021 | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

| JUIN 2021 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | | | | |



| | |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ○ Semaines de collecte des déchets verts | ● Semaines de collecte des encombrants |
| □ Jours de non collecte | ■ Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton) |
| ■ Jours de collecte des ordures ménagères | ■ Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique) |



Office de tourisme de Saint-Mandrier-sur-Mer

Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
Tél. +33 (0)4 94 63 61 69
stmandrier@tourisme-ouestvar.com

Horaires

Octobre à juin : lundi au samedi 9h - 12h / 14h - 17h.

Juillet – août : lundi au samedi 9h-12h30 / 14h30-18h.

Septembre : lundi au samedi 9h - 12h / 14h30 - 17h30.

Ouvert le lundi de Pâques, 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet et 15 août.

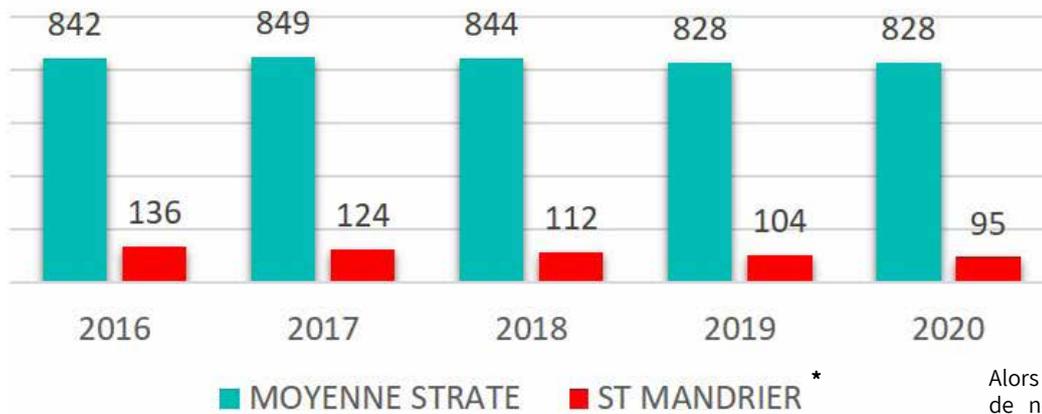
Joyce O'DONOGHUE
Directrice du Pôle Ouest Var
Six Fours - La Seyne - Ollioules - St Mandrier

DOSSIER SPÉCIAL

Le BUDGET Communal



ENCOURS DE LA DETTE EN EURO PAR HABITANT



* : Notre strate :
Communes de 5 000 à 10 000
habitants.

Alors que la moyenne des communes de notre strate affiche un endettement par habitant qui dépasse les 820 €, Saint-Mandrier se situe à une place plus qu'honorable avec 95 €/habitant.

Si nous devons mobiliser la totalité de notre autofinancement afin de rembourser la dette totale, il nous faudrait 11 mois pour le réaliser.

Dans de nombreuses communes, ce temps se mesure en années.

Là encore, notre saine gestion des finances nous permet d'afficher une forte capacité de désendettement. Par voie de conséquence, notre capacité d'endettement reste intacte depuis de nombreuses années et nous permet d'envisager l'avenir de façon pondérée.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le résultat global, toutes sections confondues, représente 2 143 354 € en positif. La section fonctionnement dégage un excédent de 3 342 666 € qui permettra, entre autres, d'effectuer un virement à la section d'investissement pour un montant de 1 806 000 € et de couvrir le besoin de financement de l'investissement pour 1 199 312 €.

LE BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Le budget primitif a été établi en fonction des éléments de la Loi des Finances et sur un principe d'équilibre et de prudence, d'autant plus nécessaire en cette période difficile. Il nous faut tenir compte des subventions d'état, qui, après avoir baissé de 2 600 000 € sur 7 ans, semblent se stabiliser. Nous devons également être vigilants avec nos ressources fiscales (TH, TF, TFNB), renforcer notre maîtrise des dépenses, tout en poursuivant notre politique d'investissement.

Le BP global s'établit à **13 601 962 €**.
La section fonctionnement à **9 019 655 €** et l'investissement à **4 582 307 €**.

Nous prévoyons une pénalité de 126 000 € pour non respect des quotas de logements sociaux de la loi « SRU ». Sans oublier l'Attribution de compensation versée à la Métropole pour 763 000 € en fonctionnement et 201 000 € en investissement.

LES ASSOCIATIONS



En cette année 2021, pour laquelle il a été nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires, et où tous les acteurs financiers ont baissé leurs lignes, nous tenons à remercier tout particulièrement les associations de notre commune qui « ont joué le jeu » et participé à l'effort collectif.

En effet, les montants distribués ont diminué de 55 000 €. Toutefois, ainsi que le maire l'a expliqué lors de nos diverses rencontres, l'enveloppe globale reste identique (237 000 €) afin de pouvoir participer à des actions spécifiques et rester présents aux côtés des associations.

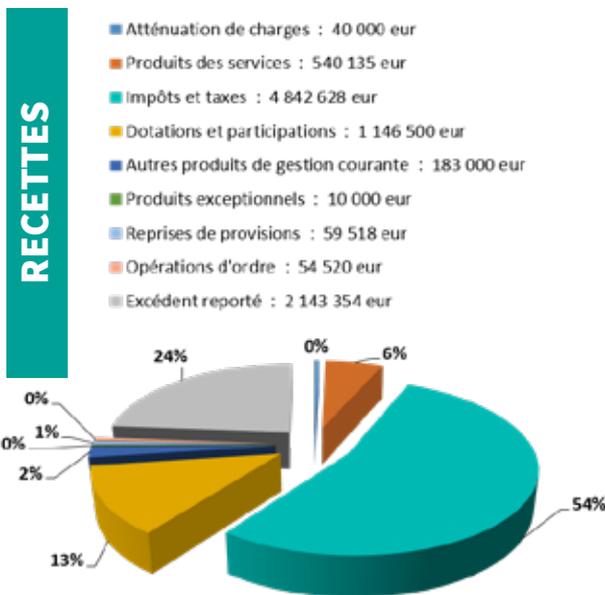
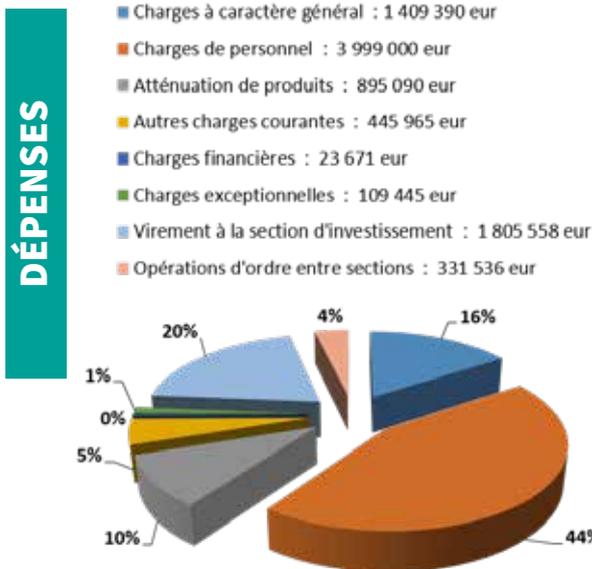
Nous espérons tous un retour à une vie associative normale et fructueuse.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PROCÉDURE BUDGÉTAIRE

- Nov. 2020** : Étude des ¼ de crédits nécessaires à la réalisation de nos actions entre le 01/01/2021 et le vote du BP.
- 31/12/2020** : Arrêt des comptes de la commune et mise en adéquation avec le Trésor Public.
- 25/02/2021** : Commission des Finances « Débat d'Orientation Budgétaire » (DOB).
- 12/03/2021** : Conseil Municipal « Adoption du DOB ».
- 25/03/2021** : Commission des Finances « Présentation des Comptes Administratifs 2020 (CA) et des Budgets Primitifs 2021 (BP) ».
- 09/04/2021** : Conseil Municipal « Adoption des CA 2020 et BP 2021 ».

Merci à tous les intervenants dans cette procédure (Élus et Agents).

LE FONCTIONNEMENT EN 2021



LE BUDGET ANNEXE DES GÎTES DE L'ERMITAGE



Le budget primitif s'établit à **136 037 €**, pour un fonctionnement de 85 000 € et des investissements de 51 037 €.

- Pour 2020** : Malgré un début d'année difficile, la fréquentation des gîtes reste stable et permet de dégager un résultat d'exploitation de près de 10 000 €.
- Pour 2021** : Les recettes prévues correspondent à la location des 3 gîtes (sous effet Covid) pour un montant de 25 000 € et au résultat final 2020 reporté pour 60 000 €. Les dépenses quant à elles regroupent les frais nécessaires à la gestion et à l'exploitation des gîtes.

Aux dires de Marie-Jo et Michel... "Les vacanciers n'ont qu'une hâte, c'est de revenir !" Et nous les comprenons.

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT EN 2021

Les opérations d'investissement représentent un montant de **3 466 782 €** sur les **4 582 307 €** du total de la section d'investissement dont :

- Le projet de centre aéré sur la propriété Fliche pour lequel nous débloquons cette année 900 000 € et qui, nous l'espérons, permettra d'accueillir une centaine d'enfants.
- Le projet de « Foyer des Jeunes / Médiathèque » auquel nous consacrons 700 000 € en 2021.
- Des investissements courants et nécessaires aux Mandréens pour 1 866 782 € (dont l'achat d'un nouveau bus, l'ancien étant devenu obsolète : 100 000 € // le renfort de la vidéo protection : 245 000 € // le renfort de la surveillance et sécurité sanitaire des plages: 42 000 €...).



Renfort de la vidéo protection



Propriété Fliche-Bergis



L'actuel Foyer des jeunes



Un nouveau bus

EN BREF... CE QU'IL FAUT RETENIR

Le fonctionnement :

- Des **dépenses maîtrisées à 9 019 000 €**, avec une masse salariale constante qui suit la cherté de la vie et les évolutions de carrières (3 999 000 €).
- Un virement de la section fonctionnement à l'investissement de 1 800 000 € afin d'aborder sereinement nos projets.
- Après avoir connu de nombreuses baisses (2 600 000 € sur 7 ans), les subventions d'état restent stables cette année encore pour 900 000 €.
- Une projection de nos dépenses et de nos recettes qui tient compte de l'effet Covid.

L'investissement :

- Diverses opérations pour un **montant total de 3 467 000 €** dont 900 000 € et 700 000 € consacrés simultanément à 2 grands projets (le Centre Aéré à Fliche et le Foyer/Médiathèque au centre du village).

La fiscalité de la commune :

- Des taux de TH, TF, TFNB inchangés** cette année encore, et qui sont parmi les plus bas de la métropole.

L'épargne :

L'épargne brute de 532 000 € soit 91 €/habitant.

La dette :

- Une dette de 95 €** par habitant (820 € en moyenne dans les communes de notre strate).
- Une capacité de désendettement de 11 mois** (plusieurs années pour de nombreuses communes de notre strate).

Annie **ESPOSITO**
 1^{ère} Adjointe au Maire,

Chargée des Affaires financières et budgétaires et de la Gestion du personnel

FÊTE DE LA NATURE
19-23 MAI 2021

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA NATURE :
OBSERVEZ...
TROUVEZ UN INSECTE
À 6 PATTES
PHOTOGRAPHIEZ !

Jusqu'au **23 mai 2021**
envoi de votre photo avec
nom - prénom et téléphone sur :
nature83430@stmandrier.fr
Les votes auront lieu du
31 mai au 6 juin 2021

ATTENTION : 1 seule photo
par candidat !

Rallye Photos
Les Insectes

Mairie de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

Mandrie-NET

AGTION CITOYENNE DE NETTOYAGE
Avec Initiatives Océanes
SURFRIDER FOUNDATION

Dans le RESPECT des
CONDITIONS sanitaires

Dans le cadre de nos sorties
Activité physique, de plein air, promenade

**SOYONS CITOYENS,
Nettoyons LA NATURE !**

MAI SPECIAL PILES

Mairie de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

EMPLOI



Emploi des JEUNES Les PRIMES À L'EMBAUCHE d'apprentis, prolongées jusqu'à fin décembre 2021

Le maintien de ces primes (5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur, 8 000 € pour un apprenti majeur) concerne toutes les entreprises, quelle que soit leur taille et quel que soit le niveau des jeunes embauchés.

Votre Bureau Municipal de l'Emploi vous accompagne.

Contact : Yasmine ABDOUL WAHAB
Tél. 04 94 11 51 61
@ : bme@ville-saintmandrier.fr

Laure **PICHARD**
Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi
et au Commerce



ESSOR Économique

Mickaël MALNUIT

Habitant de Saint-Mandrier-sur-Mer et qualifié dans le domaine de l'aménagement et l'entretien de l'espace, Mickaël Malnuit vous propose ses services pour des petits travaux de bricolage et de jardinage (débroussaillage, ...), 7j/7.

Ses activités de service à la personne ouvrent droit aux avantages fiscaux du crédit d'impôt ou réduction d'impôt de 50%.



MICKAËL MALNUIT
Petits travaux de jardinage et bricolage
06 37 60 60 21
mickael.malnuit@gmail.com

services à la personne
SAP : N° SAP521573030

Fabien JARDINS Entreprise espaces verts, entretien et création

Ouvert depuis le 1^{er} avril, Fabien Jardin offre 10% de bienvenue sur la première prestation jusqu'en fin septembre 2021, cumulable avec les 50% de crédit ou réduction d'impôt dans le cadre du service à la personne.

Contact Fabien Jardins : 06 49 34 50 75



Mandri'NET'

ACTION CITOYENNE DE NETTOYAGE



Au mois de mai, Mandri'NET vous sensibilise aux piles abandonnées dans la nature

En partenariat avec **Corepile**, des collecteurs de piles usagées sont positionnés dans divers endroits de la commune. Devant la Police Municipale au village, à la Mairie annexe du Pin Rolland, à l'office de tourisme, à la déchetterie ainsi que dans certains commerces.

Infos sur www.ville-saintmandrier.fr, rubrique Environnement.

Catherine **DEFAUX**
Adjointe au Maire chargée de la Transition écologique et de la Biodiversité



LA VALLÉE DU GAPEAU ET DE LA MÉTROPOLE TPM VERS UN DESTIN COMMUN

Le 1^{er} avril 2021, la Communauté de Communes Vallée du Gapeau (CCVG) et la Métropole TPM ont eu une première séance de travail pour réfléchir à une possible future fusion.

En effet, Solliès-Pont, Solliès-ville, Solliès-Toucas, La Farlède et Belgentier, qui composent la CCVG, pourraient intégrer d'ici quelques années la Métropole TPM.

+ d'infos sur www.metrololetpm.fr



Le mot de l'opposition

Il est des publications qui suscitent plus d'enthousiasme et d'autosatisfaction que d'autres. De ce point de vue l'argus des communes de l'association contribuables associés l'a largement emporté sur l'INSEE, en particulier pour le Maire de Saint-Mandrier. Il est vrai que l'appréciation du passé est plus valorisante que la préparation de l'avenir, par nature incertain. Il est ainsi plus facile de s'enorgueillir d'une note délivrée par une association, dont les prises de positions en faveur des climatosceptiques peuvent faire douter de sa clairvoyance, que de s'appuyer sur les statistiques sur l'évolution de la population, publiées par l'INSEE, pour engager les orientations indispensables.

Étrange paradoxe que ce satisfecit sur le fait qu'une ville puisse être bien gérée, comme si cela ne devait pas être la norme. Encore faut-il s'entendre sur la définition de la bonne gestion et se méfier des chiffres en trompe l'œil. La bonne gestion n'est pas qu'une affaire de taux d'endettement et de montant d'impôts par habitant. La bonne gestion, c'est aussi savoir préparer l'avenir et ne pas avoir peur d'investir pour répondre aux besoins de demain sans retard.

C'est justement dans cette perspective que les données de l'INSEE ont une importance capitale. Cela permet d'analyser les tendances lourdes de l'évolution de la population au regard des services actuels, notamment médicaux. Il est un fait inéluctable que la population de Saint-Mandrier vieillit (les plus de 60 ans représentent 37% des habitants de la Presqu'île contre 27% en 2007). Les médecins de Saint-Mandrier sont atteints par le même phénomène naturel (2 médecins sont partis à la retraite ces deux dernières années et sur les 6 restants, 5 ont plus de 55 ans) et, faute de trouver des remplaçants, leur nombre va se réduire fortement à très court terme. La crise sanitaire actuelle montre bien l'importance d'une médecine de proximité, tant pour le suivi des habitantes et habitants au quotidien que pour la vaccination en cours. Peut-on raisonnablement accepter au moment où les attentes de santé sont prégnantes que les Mandréens, sans même évoquer les besoins estivaux, ne puissent plus compter sur une médecine de proximité et que Saint-Mandrier devienne un désert médical ? C'est pourquoi nous proposons qu'un projet d'acquisition et d'aménagement d'une infrastructure accueillant une maison de santé soit lancé le plus rapidement possible en concertation avec toutes les parties concernées afin de permettre à de jeunes médecins et à d'autres professionnels de santé de répondre à cet impératif de société. Il est urgent de ne pas attendre, la bonne gestion ce n'est pas qu'une affaire de flux financier.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud, Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

Situation du MANCHOT

Lorsque les travaux sur le Manchot ont débuté le 29 mars 2021, les charpentiers marine en charge de sa restauration ont constaté, après démontage du pont et autres parties supérieures, que les bordés des œuvres vives (photo ci-contre) étaient en très mauvais état.

Pour les œuvres mortes (photo ci-contre), parties émergées de la coque se situant au-dessus de la ligne de flottaison, là aussi, elles ont été jugées très défectueuses car elles ont subi la pluie durant des années et les bordés sont donc aussi, en très mauvaise état.

D'autres pièces importantes sont également très abîmées.

Les charpentiers nous ont de suite informés que, vu la situation, sa restauration ne serait plus possible.

Au vu de l'état du bateau, nous avons alors pris la triste et pénible décision d'arrêter la restauration du Manchot.

Après près d'un an d'investissement, nous sommes très déçus de cette situation. Mais nous avons décidé de rebondir immédiatement et de partir en recherche d'un autre pointu, de 8 à 9 mètres de long.

Pour les donateurs qui souhaitent être remboursés, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone pour le remboursement de votre don.

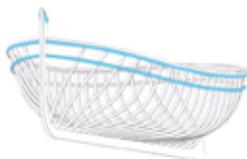


Œuvres vives, partie immergée de la coque



Œuvres mortes, partie émergée de la coque

Association Pointus
 et Patrimoine



41 Quai Jean Jaurès
 83 430 Saint Mandrier sur mer
 Tel 04.89.29.03.81
 Mail : appstmandrier@sfr.fr

Le Président
 Gérald **POLITO**

Création d'une école d'INITIATION et de PERFECTIONNEMENT aux **jeux de boules**.

Pétanque et Jeu Provençal

A partir du mercredi 5 mai 2021, et tous les mercredis de 14h30 à 16h00, sauf juillet et août, une équipe d'éducateurs accueillera au boulodrome du stade du village, les jeunes (filles et garçons) nés de 2008 à 2013, pour une initiation et un perfectionnement aux jeux de boules, pétanque et jeu Provençal.

Lors des entraînements les boules sont fournies par la société.
 Droit d'inscription 10 euros (assurance et licence comprises)

Alain **RASAMISON**
 Les Boulomanes du Creux Saint Georges



TAUPENAS Lilian et DEBRUYCKER Axel

LE TENNIS CLUB DE SAINT-MANDRIER



Le TCSM est heureux de compter parmi ses membres, deux nouveaux assistants moniteurs de tennis, Thibault Burstchy et Laurent Lemire, qui viennent d'obtenir leur CQPAMT (Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Moniteur de Tennis). Cette qualification leur permet d'animer les séances d'initiation au tennis pour nos jeunes adhérents de 6 à 18 ans, sous la supervision bienveillante de Lorie Pelan, notre professeur attirée, diplômée d'État, connue et appréciée de nos adhérents, jeunes et moins jeunes.

Par ailleurs, le club s'enorgueillit de compter à ce jour, 215 adhérents. Effectif en augmentation de 30 % par rapport à 2020, et ce, malgré la pandémie qui restreint nos activités au seul tennis loisir, toutes les compétitions étant suspendues.

Débutant ou confirmé, compétition ou loisir, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous sommes à votre disposition par mail, tcsmandrier@orange.fr, ou par téléphone au 04.94.30.54.48. Vous pouvez également visiter le site web du club à l'adresse : <https://club.fft.fr/tcstmandrier>

Le bureau du TCSM



Laurent Lemire et Thibault Burstchy

PRESQU'UNE ÉTOILE ne lâche rien !



L'école de danse Presqu'une étoile (l'EDPE) est de retour !

C'est le vendredi 9 avril dernier, que l'école de danse a pu reprendre son rôle et s'est adaptée à la situation sanitaire.

Nous avons proposé un cours de danse en extérieur, afin de permettre aux adolescentes de s'évader à nouveau. L'école a dû créer plusieurs groupes d'un seul niveau, afin de ne pas rassembler plus de 6 personnes dans un espace public. Une distance de deux mètres est également imposée entre chaque danseuse.

Cette situation est différente mais permet de nouveau des moments de partages, de bienveillance et de complicité.

L'école de danse ouvrira bientôt ses cours en extérieur pour d'autres niveaux et d'autres disciplines comme le Pilâtes par exemple. Le bureau travaille sur l'organisation et le planning. Il tiendra informé ses adhérents par mails dans les prochains jours.

Si des personnes, non adhérentes à notre association sont intéressées par des cours en extérieur, n'hésitez pas à nous contacter par

téléphone (06 20 12 57 98) ou sur les réseaux sociaux (Facebook & Instagram).

Nous tenons à remercier Mr. Gilles VINCENT, Maire de Saint-Mandrier de nous avoir donné l'opportunité de revivre artistiquement.

Prenez soin de vous et nous espérons à très vite.

L'équipe de « PRESQU'UNE ÉTOILE »

La RECETTE de l'Ermitage

TIRAMISU de fraises en verrine



Pour 4 personnes :

- 1 boîte de biscuits à la cuiller ou de biscuits roses de Reims
- 500 g de fraises
- 250 g de mascarpone
- 20 cl de crème fraîche liquide entière
- 80 g de sucre
- 3 œufs de l'Ermitage
- 1 citron bio

Pour le sirop :

- 50 g de sucre
- Menthe, basilic
- 150 ml d'eau



1- Portez à ébullition, 50g de sucre et 150ml d'eau. Hors du feu, ajoutez les feuilles de menthe et/ou de basilic. Laissez infuser à couvert jusqu'à refroidissement.

2- Mixez la moitié des fraises que vous avez préalablement nettoyées et lavées. Ajoutez le jus d'un citron pour obtenir un coulis.

3- Coupez l'autre moitié des fraises en cubes, en bâtonnets ou en lamelles pour la décoration.

4- Fouettez le mascarpone, la crème et le zeste de citron jusqu'à obtenir une crème épaisse. Réservez dans un bol.

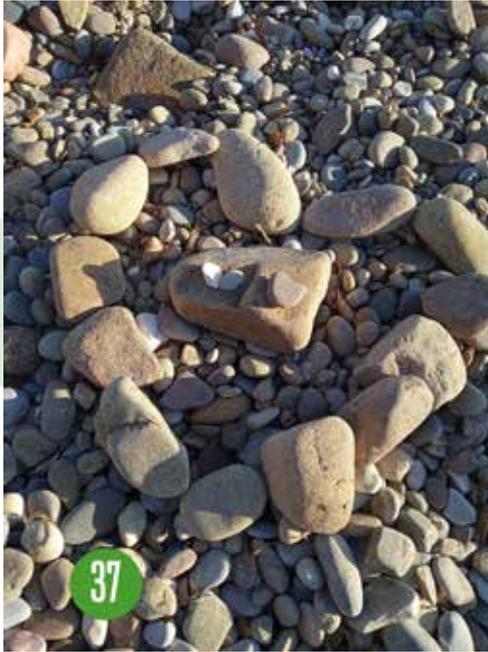
5- Fouettez les 3 œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit bien mousseux et léger, puis mélangez à la préparation crème/mascarpone.

6- Préparez des verrines. Dressez vos tiramisu en alternant : coulis, biscuits trempés dans le sirop de menthe-basilic, morceaux de fraises, crème. Répétez l'opération jusqu'en haut de votre contenant. Terminez par des fraises et 2 feuilles de menthe pour la décoration.

Servir bien frais et bon appétit !

MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

CATÉGORIE CAILLOUX



1ER PRIX : **Louisa HIVIN** (46 voix)



2ÈME PRIX : **Yvette PADILLA** (29 voix)

CATÉGORIE FEUILLES

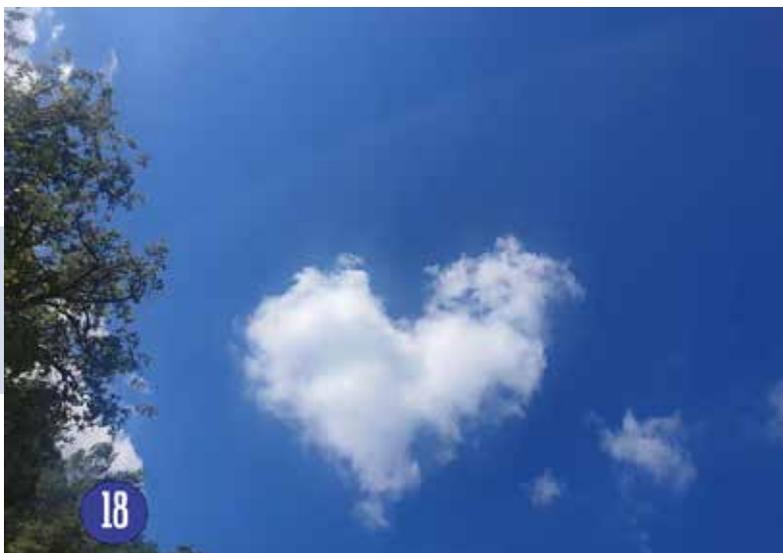


1ER PRIX : **Cécile BUE** (41 voix)

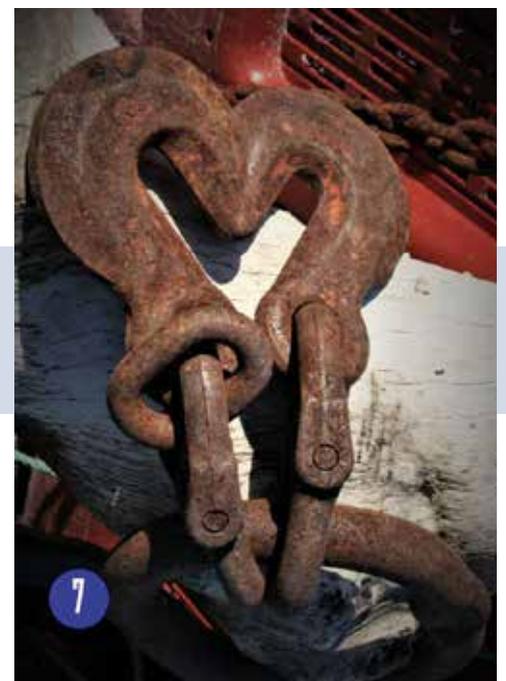


2ÈME PRIX : **Louisa HIVIN** (40 voix)

CATÉGORIE DIVERS



1ER PRIX : **Nathalie ESQUIER** (54 voix)
Record du nombre de voix : Nathalie à remporté le lot **spécial Saint Valentin** :
Une bouteille de bulles et un bracelet tahitien réalisé par Sophie .



2ÈME PRIX : **Edouard THÉRON** (40 voix)